



Quoi de neuf...?

Bulletin d'information du CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes

Le 17 décembre 2010
Volume 5 numéro 6

Mot du directeur général

*Joyeuses Fêtes et
merci pour tout!*



Chers collègues,

L'année 2010 aura été témoin de plusieurs belles réalisations, et ce, grâce à vous. Notre premier agrément, la pandémie d'influenza, le recrutement positif, nos projets de construction, nos plans d'affaires, notre mobilisation collective pour aider l'urgence, notre performance clinique, le projet RÉVA, notre performance en prévention des infections, l'accueil clinique, et j'en passe, ne sont là que quelques-unes de nos réalisations qui touchent tous nos points de services et tous nos programmes clientèles. Ces réussites contribuent à mieux servir notre

population.

Pour 2011, nous sommes en train de travailler sur de nombreux projets de développement et d'immobilisation, et ce, dans tous nos secteurs d'activité de services qui visent à améliorer l'accès et à bonifier l'offre de services pour notre population dans les prochaines années. Ces projets se réalisent grâce au dynamisme et à la compétence de vous tous. Notre CSSS est tourné vers l'avenir et je souhaite que vous y soyez heureux et qu'il fasse bon y travailler.

Que tous nos vœux de bonheur vous accompagnent en cette période des Fêtes. Santé, bonheur, sérénité et amour!

Votre directeur général



Mes mains sont propres... Et les vôtres?

Premièrement, laissez-nous vous présenter nos deux porte-parole de la nouvelle campagne d'hygiène des mains *Mes mains sont propres... Et les vôtres?* : Monsieur et Madame Mainnette. Vous les avez probablement rencontrés dans vos installations respectives.

Les voici dans leur première affiche promotionnelle :



La campagne, qui a débuté il y a quelques semaines, a pour but de faire la promotion de l'hygiène des mains dans

toutes les installations du CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes. Elle incite les usagers, employés et visiteurs à se laver les mains en entrant et en sortant de nos installations.

Cette nouvelle campagne promotionnelle aura lieu du mois d'octobre au début de l'année 2011. Cependant, les modules de M. et M^{me} Mainnette resteront en poste le plus longtemps possible.

Même chose pour les affiches qui se retrouvent sur les panneaux d'affichage des communications et dans les toilettes.

Usagers et employés, ENSEMBLE, freinons la transmission des infections! Cette campagne se veut une sensibilisation à la propagation des bactéries qui peut être réduite si nous travaillons tous ensemble. Saviez-vous que le lavage des mains réduit considérablement la propagation des bactéries? Il est important, voire essentiel, que tous les

Suite en page 2

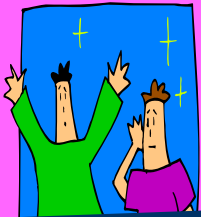
En page 3...

Une entrevue avec une de nos collègues qui était en Haïti lors du tremblement de terre...

À lire dans nos pages

- ⇒ Campagne de confidentialité en page 2
- ⇒ Journée internationale des aînés en page 6
- ⇒ Un rendez-vous avec vos droits et vos obligations en page 5
- ⇒ Connaissez-vous les SMASH? en page 8
- ⇒ Une belle escapade en page 7
- ⇒ Semaine de la promotion de la santé en page 10
- ⇒ Semaine de la gentillesse au CSSS en page 9
- ⇒ Journée de la course à l'Hôpital en page 9

- ⇒ Connaissez-vous nos champions? en page 12
- ⇒ Une collègue relève le Cyclo-Défi contre le cancer en page 11
- ⇒ Famille sans fumée en page 11
- ⇒ Un chèque pour la Fondation Hôpital Saint-Eustache en page 11
- ⇒ Connaissez-vous le nouveau portail de la DSI? en page 13
- ⇒ Lentement, mais sûrement en page 16
- ⇒ Journée mondiale de la spirométrie en page 15
- ⇒ Ouverture de la nouvelle boutique-cadeaux en page 15
- ⇒ Témoignages et remerciements en pages 18 et 19



Θεβιξπρηέψσβϣ

Banque d'interprètes volontaires... un rappel

Le CSSS est à la recherche d'interprètes bénévoles pour ses usagers. Alors, si vous maîtrisez l'anglais ou une autre langue que le français (parlée, écrite ou signée) et que vous êtes intéressé à offrir vos services au besoin, communiquez avec madame France Éthier, à la Direction des ressources humaines, au 450 473-6811, poste 2260.

Cette banque d'interprètes sera prochainement distribuée dans les équipes et les services. Elle pourra être utilisée lorsqu'un interprète est requis pour intervenir auprès d'un usager ne pouvant communiquer en français ou par la parole.

Merci à l'avance!

Mes mains sont propres... Et les vôtres? (suite)

employés et médecins s'unissent pour cette cause.

D'autres affiches seront également créées dans les mois qui viennent. Une section « Hygiène des mains » sera également créée sur notre site Web sous peu et un cadeau promotionnel sera remis à tous les employés ainsi qu'aux usagers et visiteurs au début de l'année 2011.

L'hygiène des mains est l'affaire de tous! SVP, chers employés, donnez l'exemple en vous lavant les mains.

Le Service des communications



CAMPAGNE DE CONFIDENTIALITÉ

**Confidentialité et
sécurité vont de pair**

Du 21 au 27 novembre dernier se tenait la Semaine de la confidentialité. Même si la semaine est maintenant derrière nous, cette préoccupation demeure toujours d'actualité



Elle est bien révolue cette époque où seul le dossier papier, conservé sous bonne garde dans les archives, était la source de référence pour obtenir les informations cliniques d'un patient. Au CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes, comme partout dans le réseau de la santé, une multitude d'applications nous donnent maintenant accès à cette information privilégiée, et ce, dans des contextes de plus en plus variés.

Par exemple :

- Le dossier numérisé de l'hôpital, disponible à tous les professionnels à la fois, dans plusieurs de nos installations ainsi que dans certaines cliniques partenaires du

CSSS (par consentement et entente).

- L'écoute des enregistrements des dictées (examens, radiologie, protocoles opératoires, etc.) disponibles au bout du fil.
- Le projet RSIPA (réseau de services intégrés aux personnes âgées) qui rendra possible la saisie informatisée de la grille OEMC (outil d'évaluation multi-clientèle) par les professionnels et éventuellement l'accès à la note du dossier à domicile.

D'autres projets modifieront bientôt nos façons de faire : le

projet de télétravail (travail à domicile) des secrétaires médicales à la transcription, débuté en octobre et, éventuellement, le DSQ (Dossier santé du Québec).

Toutes ces applications et nou-



velles pratiques rendent l'échange d'information clinique plus fluide, facilitant ainsi la prise de décision des professionnels et la continuité des soins et services.

Mais il ne faut pas oublier que cette accessibilité est un privilège dont on ne doit pas abuser et que la responsabilité première

de la protection des renseignements confidentiels revient à chaque personne ayant accès à cette information, que ce soit par le biais de logiciels informatiques ou autrement.

La technologie en place nous accompagne dans notre responsabilité vis-à-vis la confidentialité des données (encryptage des données, écran de veille, mot de passe, verrouillage automatique, etc.). Mais, avant tout, ce sont nous tous qui sommes les gardiens de ces « confidences » contenues dans le dossier de nos usagers. Derrières ces nouvelles facilités, des lois continuent d'en régir l'accès et personne ne peut s'y soustraire.

Nos méthodes évoluent et c'est tant mieux. Mais il ne faut pas oublier que, toujours, « Confidentialité et sécurité vont de pair! »

Les archivistes du CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes

Une de nos collègues en Haïti

Entrevue réalisée par
Jacqueline Le Poidevin

Émilie Perreault, une de nos collègues qui travaille à l'hôpital à titre de préposée aux bénéficiaires depuis juillet 2009, était en Haïti lorsque le tremblement de terre a dévasté la région le mardi 12 janvier dernier. Émilie est étudiante en soins infirmiers, en deuxième année. Nous l'avons rencontrée cet été pour qu'elle nous parle un peu de cette expérience hors du commun qu'elle a vécue dans le cadre d'un voyage humanitaire organisé par l'Église La Bible Parle.

Bonjour Émilie. Tu étais en Haïti lors du tremblement de terre en janvier dernier. Peux-tu nous dire ce qui t'a amenée là-bas?



Émilie avec des enfants
du village de Tiverny

Depuis que je suis toute petite, mes parents vont en Haïti à chaque année, pendant deux semaines, dans le cadre de voyages humanitaires. Une année, c'est mon père qui part et, l'année suivante, c'est ma mère. À chaque retour de voyage, mes parents rapportaient des photos et des objets. Alors que plusieurs petites filles rêvent de devenir princesse un jour, moi je rêvais d'aller en Haïti lorsque je serais grande!

Quand j'ai eu 16 ans, mes parents m'ont offert de les accompagner en voyage humanitaire comme cadeau de Noël. À ce moment, j'étais en secondaire 4 et je ne savais pas du tout ce que je voulais faire sur le plan professionnel. J'ai pensé devenir professeur, mais je n'étais pas vraiment décidée. Je savais que l'on donnait des cours d'alphabétisation en Haïti et que ce voyage serait une belle occasion pour moi de voir si le travail d'enseignante m'inté-

ressait. Mais, quand j'ai vu une équipe de médecins à l'œuvre là-bas, j'ai tout de suite vu ce que j'aimais vraiment et j'ai décidé de devenir infirmière.

Combien de fois es-tu retournée en Haïti depuis?

J'y suis retournée deux autres fois, c'était donc mon troisième voyage cette année. En fait, j'y vais presque tous les ans depuis que j'ai 16 ans. Nous travaillons toujours dans le village de Tiverny, situé à environ 6 heures d'autobus de Port-au-Prince. D'ailleurs, quand j'ai commencé à travailler à l'Hôpital de Saint-Eustache, c'était pour me ramasser l'argent nécessaire pour mes voyages là-bas. En plus, ça me permettait de travailler dans mon domaine.

Est-ce que tu y es allée seule cette année?

Non, j'y étais avec ma mère mais, lors du tremblement de terre, elle avait déjà quitté le village parce qu'elle retournait au Québec. Elle était rendue à Port-au-Prince. Moi, j'étais encore à Tiverny pour deux semaines, en attente de la relève, qui devait arriver avec du personnel médical, deux jours plus tard.

Peux-tu nous raconter où tu étais lors du séisme et ce qui s'est passé?

J'étais dans la rue lorsque c'est arrivé. Il était environ 17 h et nous revenions du bord de l'eau avec des enfants, en chantant.

Au début, je me suis fermé les yeux et j'ai mis mes mains sur mes oreilles. Je me sentais agitée de tremblements à l'intérieur. La première idée qui m'est venue à l'esprit était que j'avais la maladie de Parkinson. Ensuite, je me suis dit : « Ben voyons, à mon âge, ça ne se peut pas! ». J'ai donc rouvert les yeux et là j'ai vu le sol qui bougeait. C'est à ce moment que j'ai compris qu'il y avait un tremblement de terre.

Que s'est-il passé ensuite?

Et bien, nous nous sommes tous tenus ensemble avec les enfants et nous avons attendu que ça passe. Le tremblement n'a duré qu'une trentaine de secondes, mais ça m'a semblé beaucoup plus long.

Les gens ont vraiment eu peur... Un jeune paniqué s'est agrippé à moi et j'ai vu dans son regard que j'étais comme une « sécurité » pour lui... même si, moi aussi, j'étais complè-

tement démunie et apeurée.

Quand les secousses ont cessé, nous sommes allés rassurer une dame qui s'était prosternée par terre, implorant Dieu et le priant d'arrêter la terre de bouger tout en lui demandant pardon.

Ensuite, ma crainte a été que le tremblement de terre déclenche un tsunami. J'avais vu un reportage à la télé à ce sujet et je savais que



Émilie, accompagnée de Myriam-Esther Handland, étudiante au secondaire au moment de la photo, maintenant inscrite en soins infirmiers avec un jeune patient blessé au travail.

le village, situé au bord de l'eau, était vulnérable et pourrait être complètement anéanti. Nous avons donc demandé à un jeune homme d'aller vérifier si l'eau se retirait de la plage. Il est revenu en courant pour nous dire que l'eau reculait et qu'il y avait plein de poissons morts. Là, nous avons eu un moment de panique! Nous sommes partis à courir pour nous rendre en quatre roues au bord de l'eau pour constater que tout était calme et que ce n'était qu'une fausse alerte causée par la peur. Mais, pendant plusieurs heures, nous nous sommes relayés pour surveiller le bord de l'eau, au cas où, étant prêts à réagir au besoin.

Est-ce que le village a été durement touché par le tremblement de terre?

Non, personne n'a été blessé, seulement quelques toits se sont effondrés.

Quand as-tu réalisé l'ampleur du désastre?

Pendant la soirée, nous avons fait un feu et nous écoutions les nouvelles sur un petit poste radio. C'est comme ça que nous avons appris que Port-au-Prince était dé-

Suite en page 4

Une de nos collègues en Haïti (suite)

truit, que des ministres étaient décédés et que plusieurs grands hôtels ainsi que le Palais présidentiel s'étaient complètement effondrés. Cependant, en même temps que nous apprenions ces terribles nouvelles, nous entendions que l'alerte au tsunami était levée, ce qui était un soulagement pour nous au village.

On peut imaginer que la peur était très visible dans le village...

Quand nous étions en alerte pour le risque de tsunami, j'ai vu l'inquiétude dans le regard des gens. Nous n'étions que neuf Canadiens sur place et je crois que les villageois se demandaient si nous les aiderions ou si nous les abandonnerions à leur sort.

Quant à moi, j'étais angoissée après le tremblement de terre, mais je le suis devenue encore plus lorsque j'ai compris, en écoutant les nouvelles sur le poste de radio, l'ampleur des ravages. J'étais très inquiète pour ma mère à Port-au-Prince et pour mon père qui devait s'en faire pour nous.

Mais la peur était plus présente quand je n'avais rien à faire. Sans oublier qu'il y avait encore des secousses dans les heures qui ont suivi le premier tremblement de terre. La première nuit, j'étais incapable de dormir alors je me suis assise dehors, près du feu.

Est-ce que tu as pu rassurer ta famille et tes amis assez rapidement à l'effet que tu étais saine et sauve?

Oui, j'ai eu le temps d'appeler mon père et de lui parler quelques minutes avant que les lignes ne soient coupées. Il savait déjà que ma mère était saine et sauve – ce qui est assez incroyable considérant que plusieurs hôtels de Port-au-Prince avaient complètement été détruits. Vous pouvez imaginer à quel point j'ai été soulagée de l'apprendre!

Est-ce que toutes les communications ont été coupées par la suite?

Les lignes téléphoniques, oui, mais les liaisons Internet fonctionnaient encore. Par contre, nous devions nous rendre dans un autre village pour les utiliser. Ça nous a quand même permis de communiquer avec notre organisation pour leur dire que nous étions en sécurité. De leur côté, ils ont pu en informer l'ambassade canadienne.

Est-ce que tu as été interpellée pour prêter main-forte aux équipes médicales sur place?

Dans le village où j'étais, il n'y avait pas d'équipe médicale, ni même de médecin. En fait, il y avait un dentiste et moi-même, l'étudiante en soins infirmiers! Personne n'avait été blessé par le tremblement de terre, mais j'ai soigné un petit garçon de 10 ans, Calix, qui s'était fait une mauvaise coupure. J'ai bien nettoyé sa plaie, sauf qu'il avait besoin de points de suture. Nous avons donc dû nous rendre à l'hôpital le plus près, à la ville des Cayes. Là, il y avait une foule autour de l'hôpital ainsi que des gardes à l'entrée. J'y ai vu des personnes blessées et des gens qui essayaient, de leur mieux, de les aider. J'ai aidé un peu pendant que j'étais là, puis nous sommes repartis au village avec Calix qui n'avait pas reçu de points de suture.



Des jeunes du village au bord de la plage

Toujours est-il qu'ensuite, les gens ont su qu'il y avait une « infirmière » à Tiverny et plusieurs personnes se sont rendues au village pour me consulter pour soigner leurs plaies.

Est-ce que tu sais si Calix va mieux aujourd'hui?

Quand j'ai quitté le village, il avait encore besoin de soins, comme faire changer son pansement trois fois par jour. J'ai donc montré au dentiste du village ce qu'il fallait faire! J'ai su par la suite que le petit allait bien et que sa blessure avait bien guéri.

Ton séjour a-t-il été écourté ou rallongé à cause de la situation?

Au moment du tremblement de terre, je devais rester encore deux semaines mais, une semaine plus tard, les autorités canadiennes nous demandaient de quitter Haïti pour notre

sécurité.

Une semaine après le tremblement de terre, tu quittais donc le village?

Oui, mais à regret, parce que je serais restée! On considérait que la situation était devenue dangereuse pour nous. Dans le village où j'étais, la population avait triplé dans les jours qui ont suivi le tremblement de terre et nous n'étions que neuf Canadiens. Alors, quelques heures avant le départ, nous avons été avisés de nous préparer. Nous avons quitté le village à trois heures du matin. On nous a avisés que n'importe quoi pouvait nous arriver en route. Le chauffeur a conduit le pied à fond sur l'accélérateur et, en l'espace de quatre heures, nous arrivions à l'ambassade canadienne à Port-au-Prince.

Comment c'était quand tu es arrivée à Port-au-Prince?

En approchant de la ville, on pouvait voir des gens errer sans but dans les rues. Quand nous sommes entrés à Port-au-Prince, j'étais sans mot. Il y avait des tas de cendres un peu partout et des édifices complètement écrasés, puis des gens au regard vide et éteint. Je revois encore l'université de plusieurs étages où des étudiants étaient en examen au moment du séisme. Il ne restait que les plaques de béton des étages empilées les unes sur les autres.

Aux portes de l'ambassade, le garde n'a pas voulu nous laisser passer. Les ordres étaient clairs : personne ne rentrait à l'ambassade. Il faut dire qu'une foule était rassemblée devant les grilles. Il a fallu communiquer avec notre organisation qui a appelé l'ambassade pour que, finalement, nous puissions entrer. Nous n'y sommes pas restés longtemps avant que l'on nous escorte jusqu'à l'avion.

Est-ce que tu étais contente de partir ?

Non. Mon groupe et moi aurions voulu rester. Je me disais qu'on aurait pu aider...

Comment t'es-tu sentie à ton retour?

J'ai trouvé le retour difficile, cela a été un grand choc. J'étais un peu coupée de la réalité, de ce que j'avais vécu et de mes sentiments. Ça m'a pris un moment à m'en remettre.

Suite et fin en page 8



Un rendez-vous avec vos droits et vos obligations

Être un usager et avoir le droit au respect ainsi qu'à la dignité

L'usager qui bénéficie des services de santé ainsi que des services sociaux est avant tout une personne humaine. Or celle-ci a droit au respect et à la dignité. Nos prochaines chroniques porteront sur ce droit fondamental.

Avant de vous présenter un exemple illustrant le droit au respect et à la dignité, citons l'article 5 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSS) :

Toute personne a le droit de recevoir des services de santé et des services sociaux adéquats sur les plans à la fois scientifique, humain et social, avec continuité et de façon personnalisée et sécuritaire.

Voici maintenant l'exemple de cas :

Cécile vit une situation de détresse

Il s'agit d'une dame prénommée Cécile, de façon fictive, vivant une situation de détresse. Amenée au CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes (CLSC) par un policier, elle débute son cheminement dans l'organisation par une rencontre avec un intervenant psychosocial. Celui-ci analyse sa situation, soit son état, les causes et son réseau personnel d'aide. À la suite de cette évaluation, il lui offre une alternative immédiate pour stabiliser sa situation de crise et il détermine, avec elle, les actions à prendre. De son côté, Cécile pose toutes les questions pertinentes à la pleine compréhension de ce qu'elle vit et au sujet de l'aide qu'elle peut obtenir.

Finalement, elle accepte la ressource proposée par l'intervenant qui se charge d'établir le premier lien afin qu'elle puisse y être accueillie immédiatement. La ressource a désormais la responsabilité du suivi à effectuer auprès de son usagère. Quant à l'intervenant, il procède à la transmission de l'information nécessaire et prend les mesures pour que la dame puisse s'y rendre. Il assure également le représentant de l'organisme de sa collaboration si requise.

Chacun ses obligations et tout va pour le mieux!

Lorsque les représentants des deux parties remplissent leurs obligations respectives, le déroulement de l'intervention s'avère, généralement, positif.

Prenez note de ces engagements :

Les obligations du CSSS consistent à fournir les outils nécessaires pour le maintien des connaissances des intervenants; à comprendre le problème de l'usager et lui faire part de sa perception; à lui présenter les interventions possibles ainsi que les risques; à informer l'usager du temps requis pour la résolution de son problème; et à tenir compte de l'environnement social de celui-ci.

Les obligations de l'usager sont d'informer le professionnel de sa situation, de façon précise, tout en spécifiant le contexte social et environnemental; de collaborer à son plan de traitement en participant à toutes les étapes du processus de résolution du problème; et

de poser toutes les questions nécessaires à sa pleine compréhension.

Mentionnons, en terminant, que chaque personne évolue dans un contexte social qui est unique. Les services que chacune d'elle reçoit doivent être continus, personnalisés et sécuritaires. Nous considérons ici que le droit au respect et à la dignité de Cécile est respecté : elle est accueillie en tant que personne humaine et elle est traitée avec considération. Pour sa part, l'usagère prend ses responsabilités en acceptant l'aide proposée et en collaborant à la résolution de son problème.

Nous espérons que cette information vous est bénéfique. Nous vous convions à un prochain rendez-vous bientôt.

Le comité des usagers

curcssldm@videotron.ca

450 472-0013, poste 251

Le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services

450 473-6811, poste 4744

Des nouvelles du CM

Le 13 mai dernier a eu lieu l'assemblée générale annuelle du conseil multidisciplinaire (CM). Cette rencontre a été un vif succès attirant plus de 48 personnes!

Lors de l'élection des membres du comité exécutif du CM (CECM), Manon Gaudreault, inhalothérapeute au CLSC, a été élue pour un nouveau mandat de deux ans et Véronique Laurin, technicienne en diététique à l'Hôpital, a vu son mandat prolongé d'une année supplémentaire. Le poste du CECM laissé vacant pour représenter l'Hôpital lors de l'élection a été comblé par Chantal Savard, assistante chef technologue, lors de la première réunion de l'année 2010-2011.

Savez-vous que depuis la dernière assemblée générale, le CECM compte maintenant trois membres cooptés? Cette année, les membres cooptés nommés sont Élisabeth Lucio, travailleuse sociale au CLSC, et Annie Lapierre, ergothérapeute au CLSC.

Pour l'année 2010-2011, le CECM vise à encourager la formation de comités de pairs, à améliorer la visibilité du CM et à contribuer à la restructuration du continuum de services.

N'oubliez pas de surveiller le babillard du CM dans chaque installation!

Le CECM

Journée internationale des personnes âgées

Le dimanche 3 octobre dernier, notre territoire célébrait la Journée internationale des personnes âgées 2010. Depuis l'instauration de cette journée en 1999, cet événement est généreusement souligné à plusieurs endroits sur le plan national, régional et local.

Pour l'édition 2010, et ce, pour l'ensemble des Laurentides, le territoire de la MRC de Deux-Montagnes était l'hôte de cette journée. C'est donc par l'entremise de la Table de concertation 3^e âge de la MRC Deux-Montagnes, en collaboration avec la Table régionale des aînés des Laurentides et d'un comité organisateur dynamique et créatif, que l'évènement a eu lieu en présence de 350 personnes, provenant de partout dans les Laurentides.

Les deux coprésidents d'honneur, en l'occurrence les deux députés couvrant notre territoire, monsieur Benoît Charette et madame Denise Beaudoin, ont su exprimer leur attachement profond à l'importance de nos aînés. Il y eu d'autres allocutions remarquées en matinée, comme celle du président de la Table régionale des aînés des Laurentides, de la mairesse remplaçante de Saint-Eustache et de nulle autre que notre directrice des personnes en perte d'autonomie, madame Michèle Archambault, qui ont su nous transmettre cette belle reconnaissance envers nos aînés.

L'objectif de cette journée était de remercier la contribution des aînés bénévoles à l'amélioration du bien-être des aînés dans leur communauté. Douze récipiendaires nommés par les différentes tables locales furent honorés lors de cet événement. Nous avons été à même de constater que ces derniers sont des personnes bénévoles très engagées et appréciées qui apportent une richesse inestimable à leur communauté.

La bénévole de notre territoire, madame Micheline Groleau, fut également nommée la bénévole de l'année pour les Laurentides. C'est le 1^{er} octobre dernier qu'elle recevait, à Québec, la médaille de reconnaissance pour les Laurentides. Madame Groleau agit comme bénévole depuis 27 ans au Centre d'action bénévole Les Artisans de l'Aide, entre autres comme réceptionniste et comme accompagnatrice pour les transports pour les rendez-vous médicaux. Elle collabore également à une association pour personnes handicapées pour faire avancer le projet de transport adapté dans le secteur de Saint-Eustache et elle fait du bénévolat à la paroisse Christ-Roi.

De plus, le comité organisateur avait concocté quelques activités d'information pour cette journée. Des pochettes d'information ont été distribuées et la Caisse populaire de Saint-Eustache/Deux-Montagnes

nous a entretenus sur une meilleure sécurité afin de contrer les abus financiers chez nos aînés. L'évènement fut également agrémenté d'activités récréatives telles que danse, une page d'histoire et un petit moment humoristique.

Cette journée haute en couleur a été rendu possible grâce à plusieurs généreux donateurs. Je tiens également à souligner l'engagement du comité organisateur à mener à bien cette journée sous un beau soleil d'automne à la Table champêtre Lalande. Et pour clore cette belle journée de reconnaissance, le flambeau a été passé à la MRC des Laurentides pour l'année 2011.

Je profite de l'occasion pour souhaiter bonne chance à nos voisins des Laurentides pour la prochaine année!

Carole Guérard

Organisatrice communautaire



Des scellants dentaires pour les enfants du primaire



Les hygiénistes dentaires du CSSS commencent dès maintenant à offrir gratuitement l'application d'agents de scellement aux enfants des écoles primaires. Un agent de scellement, communément appelé scellant, est une mince pellicule de plastique que l'on applique sur les surfaces masticoires des molaires permanentes afin de

prévenir la carie.

C'est lors d'une formation donnée à l'école Sauvé, par une équipe qualifiée, que les hygiénistes dentaires ont fait leurs premières armes. Six hygiénistes ont alors reçu la formation, dont trois œuvrant au sein du CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes. Au cours de trois jours de formation qui se sont déroulés à la fin du mois d'octobre, 22 enfants ont reçu des scellants. En tout, 83 molaires permanentes ont été scellées avec succès!

Durant l'année scolaire en cours, une dizaine d'autres élèves de l'école Sauvé, située à Deux-Montagnes, pourront se prévaloir de ce service. Une autre école du territoire sera également ciblée pour un projet pilote. Graduellement, chacune des directions d'écoles du territoire sera

rencontrée afin d'étudier la possibilité d'implanter cette nouvelle activité dans leur école.

Il va sans dire que les activités de dépistage dentaire et de suivi individuel déjà offertes ne seront pas annulées pour autant, mais certains services devront être légèrement restreints pour laisser place à ce nouveau service. Les scellants ne seront pas offerts à tous les élèves, mais plutôt à certains enfants répondant à des critères précis.

Félicitons nos trois hygiénistes dentaires, Huguette Desjardins, Suzanne Lussier et Annie Richard, et souhaitons leur beaucoup de succès dans leur mission de prévention de la carie dentaire!

Annie Richard, hygiéniste dentaire



Une belle escapade

Le 21 octobre dernier restera très certainement une journée mémorable pour deux résidentes du Centre d'hébergement de Saint-Eustache, membres du comité de résidents. Mesdames Julienne Chouinard et Bernadette Monette, toutes deux finalistes pour les prix RPCU de l'excellence, ont fait une petite escapade à Saint-Hyacinthe afin de vivre pleinement les honneurs. À cet égard, nous remercions M^{me} Sylvie Lirette, préposée aux bénéficiaires, qui a accepté de modifier son horaire de travail pour accompagner nos deux finalistes et ainsi assurer leur bien-être et leur tranquillité d'esprit tout au long de cette soirée.

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) est engagé dans la reconnaissance et la promotion de l'engagement et de l'excellence de ses membres. Les prix RPCU de l'excellence ont été tenus pour la première fois cette année. Leur objectif est de reconnaître l'excellence du travail accompli par les comités des usagers et de résidents, en lien avec les quatre fonctions de leur mandat : informer, promouvoir, accompagner et défendre. Ce concours se tenait dans le cadre du congrès provincial annuel du Regroupement, à l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe.

Lors de cette soirée, une mention d'honneur a d'abord été remise au comité des usagers de notre CSSS, dans la catégorie « Promotion », pour la pièce de théâtre sur les droits des personnes hébergées, présentée lors de la Semaine de l'usager en mai

dernier. Le comité des usagers souligne ici la collaboration à ce projet de mesdames Claudine Lemieux, chef d'unité 1^{er} étage du Centre d'hébergement de Saint-Eustache, Danielle Migneault, chef d'unité du Centre d'hébergement de Saint-Benoît et Sonia Bibeau, préposée aux bénéficiaires au rez-de-chaussée du Centre d'hébergement de Saint-Eustache, qui ont participé à la conception de la pièce avec M^{me} Maryvonne Cyr, conceptrice pour le groupe Tac Com.

Mesdames Chouinard et Monette ont toutes deux reçu une mention d'honneur pour leur implication au sein de leur comité de résidents. Dans la catégorie « Accompagnement », M^{me} Chouinard a été



Mesdames Chouinard et Monette en compagnie de monsieur Gaston L'Heureux

reconnue pour les visites qu'elle rend aux nouveaux résidents hébergés et dans la catégorie « Information », M^{me} Bernadette Monette a reçu les honneurs pour la chanson qu'elle a composée sur les droits des personnes hébergées. Et comble de la surprise, elles ont reçu, par courrier, une attestation de l'Assemblée nationale du Québec pour leur

engagement au sein des comités de résidents, signée par M^{me} Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés. Rien de moins! Cette distinction permet de reconnaître directement leur rôle comme représentantes des comités de résidents. Nous devons saluer le courage et la détermination de ces deux grandes dames.

Un moment précieux

Un des grands moments de la soirée fut la rencontre inopinée avec M. Gaston L'Heureux, personnalité publique de la radio et de la télévision, et conférencier lors de cette soirée. Leur sourire que l'on peut constater sur la photo en dit long sur le plaisir partagé lors de ce bref instant. Monsieur L'Heureux a tout simplement conquis son auditoire ce soir-là, en livrant un témoignage très touchant sur sa nouvelle vie en fauteuil roulant. Inspiré de la citation de Giono « La tempête est bonne quand l'abri est sûr », il a partagé sa réflexion sur les coups durs qu'il lui a fallu traverser, mais il a aussi été très inspirant en parlant de résilience, de dignité et d'espoir.

C'est le cœur joyeux et la tête pleine de magnifiques souvenirs que M^{mes} Monette et Chouinard sont revenues au bercail! Le temps d'une soirée, elles ont pu oublier leurs soucis de santé.

Félicitations!

Nancy Deschênes

Personne-ressource pour les comités des usagers et de résidents
450 472-0013, poste 251

Bravo aux participants du Défi Marche 3 fois 30



Du 8 octobre au 5 novembre derniers s'est déroulé le Défi Marche 3 fois 30 dans le cadre de la campagne *Les Rendez-vous d'automne*. Les employés du CSSS étaient invités à former des équipes de trois afin de relever ce défi qui consistait à marcher 3 fois 30 minutes par semaine. Parmi

les équipes qui ont relevé ce défi avec succès, nous aimerions féliciter l'équipe des « Trois Cunéiformes » : Lucie Grenier, Amélie Poulin et Stéphanie Trudel qui se sont mérité chacune un laissez-passer au Spa le Polar Bear's Club de Piedmont. De plus, bravo à Maria Descotes de l'équipe « Les Tendons d'Achille » qui a gagné un laissez-passer de 10 séances chez Nautilus Plus. En terminant, une mention spéciale est décernée aux parti-

cipantes du département de l'imagerie médicale de l'Hôpital qui, en très grand nombre, ont pris part au Défi Marche 3 fois 30.

Félicitations à tous les participants! Nous vous encourageons à adopter de saines habitudes de vie en conservant des périodes de marche dans votre quotidien, que ce soit au travail ou à la maison.

Votre équipe 0-5-30

Connaissez-vous les SMASH?

Services de **Motivation** à l'adoption de saines habitudes de vie **SMASH** Choisir la santé



Pour être en mesure de prendre soin des autres, il faut d'abord prendre soin de soi.

C'est pourquoi les **SMASH** sont offerts à tous les employés du CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes. Si vous manquez de motivation pour modifier vos habitudes de vie et que vous auriez besoin d'un coup de pouce, l'équipe des **SMASH** peut vous aider.

Ce programme vise à prévenir ou à retarder l'apparition de maladies chroniques telles que le diabète, les maladies cardiovasculaires, le cancer, les maladies pulmonaires obstructives chroniques, etc. Les principaux

facteurs de risque pour développer l'une ou l'autre de ces maladies sont l'hypertension, le cholestérol, l'embonpoint ou l'obésité, l'intolérance au glucose ou le prédiabète, le tabagisme, la sédentarité et une consommation insuffisante en fruits et légumes (moins de 5 portions par jour). Si vous avez au moins deux facteurs de risque parmi ceux-ci et que vous n'avez pas encore développé de maladies chroniques, vous êtes éligible aux **SMASH**.

Des intervenants spécialisés sont à votre disposition pour optimiser votre motivation à

changer une habitude de vie, que ce soit sur le plan de l'activité physique, du tabac ou de l'alimentation... à vous de choisir.

Pour plus d'information sur les **SMASH** ou pour prendre rendez-vous, communiquez avec :

Nathalie Demars

Infirmière clinicienne en prévention des maladies chroniques

CLSC Mirabel, 450 475-7938, poste 5426

nathalie.demars.clscjoc@ssss.gouv.qc.ca

Une de nos collègues en Haïti (suite)

Peux-tu nous dire ce que tu as trouvé le plus difficile dans cette expérience?

De partir... Je sentais que je laissais une partie de moi-même derrière. On ne nous a pas laissé le choix, il fallait partir pour notre sécurité, mais j'ai trouvé cela très difficile.

Est-ce que tu as l'intention de retourner en Haïti?

Oui, absolument! J'y retournerai trois semaines en janvier prochain.

Qu'est-ce que tu retiens de cette expérience?

Ce que je retiens? Je dirais que lorsqu'on peut aider, il ne faut pas hésiter à le faire.

Est-ce que tu retires une ou des leçons de vie de ce que tu as vécu?

Je suis revenue avec une conscience beaucoup plus grande de l'amour que les Haïtiens se portent les uns envers les autres. Je sens que j'ai retiré beaucoup plus de mon contact avec eux que ce que j'ai pu leur donner.

Ça m'a aussi permis d'apprendre à me

connaître dans les moments de danger. Avec le recul, je réalise que je n'ai pas paniqué, même si à l'intérieur j'étais moins en contrôle. Je suis restée posée et sensée. Je me sens aussi beaucoup plus patiente maintenant.

Est-ce que tu aimerais ajouter quelque chose en terminant?



Émilie avec, dans les bras, Guerdie Bernard et, à ses côtés, Sébastien Lavoie, travailleur humanitaire. Émilie a rencontré Guerdie lors de son premier voyage en Haïti lorsque la petite était bébé.

J'ai hâte de retourner en Haïti. Je suis très attachée au peuple haïtien. Je me sens comme chez moi dans leur pays.

Merci Émilie d'avoir accepté cette entrevue et d'avoir bien voulu partager ton expérience avec nous! Nous en profitons pour te souhaiter beaucoup de bonheur à retrouver tes amis haïtiens et également beaucoup de satisfaction dans ta future carrière d'infirmière!

Dominic Presseault, du syndicat CSN, a aidé Émilie à obtenir ce congé qui lui a permis de partir en voyage humanitaire en janvier dernier. Mais, en apprenant aux nouvelles le séisme en Haïti, Dominic a bien cru qu'il lui avait signé son arrêt de mort. Ce n'est que deux jours plus tard qu'il réussissait à parler au père d'Émilie et qu'il apprenait qu'elle était saine et sauve!

Générosité

Offrir de son temps
Sans penser à l'argent
Le rendra heureux
Voyant briller tous ces yeux

Partager ses compétences
Faire valoir ses talents
Enseigner ses connaissances
Tout cela gratuitement

Sans attente, il récoltera
Geste de reconnaissance en retour
De son être jaillira
L'abondance sans détour

Donner sans comptabiliser
Ne s'étant rien gardé
À part son cœur sur la main
L'essentiel à son instinct

Un jour il partira
Le cœur plein
Les poches vides
Jamais le regard avide





Journée de la courge à l'Hôpital de Saint-Eustache

La citrouille dans l'assiette plutôt que sur le perron

C'est à la veille de l'Halloween et de ses traditionnelles citrouilles décoratives que le comité 0-5-30 de l'Hôpital, en collaboration avec le Service alimentaire, a organisé un midi-courges à l'entrée de la cafétéria, le 28 octobre dernier. L'activité visait à sensibiliser les employés aux différentes utilisations et possibilités des cucurbitacées si nombreuses dans les champs des environs, pour ne pas se réduire à ceux de Saint-Joseph-du-Lac.

La courge était passée en revue tant pour sa couleur, la qualité nutritive de sa chair que pour ses utilisations multiples. De plus, chaque dégustation était accompagnée de sa recette afin que chaque nouvel « accroc » à la courge puisse reproduire cette expérience gustative à la maison avec ses proches.

Soulignons que la participation massive du personnel de l'Hôpital ainsi que les nombreux questionnements les jours suivant cette activité seront garants de la tenue d'autres kiosques du même genre. Pour finir, félicitons Claudiane Gélinas, infirmière, qui fut la gagnante du tirage de participation du livre de recettes « Les courges dans votre assiette ».



Mélanie Lauzon, Judith Bourcier et Sylvain Brunet

Ainsi, Judith Bourcier et son équipe nous avaient concocté un repas avec différentes courges réparties en potage, en accompagnement et aussi en dessert (un somptueux pudding à la citrouille) que tous les employés pouvaient goûter au kiosque et ensuite intégrer à leur choix à la cafétéria. Un chef du service alimentaire, présent au kiosque, nous démontrait comment apprêter la citrouille pendant que Mélanie Lauzon, notre nutritionniste, offrait conseils et informations nutritionnelles sur les différentes variétés de courges.

Alors, qu'elle fusse musquée, poivrée, spaghetti ou autres, chaque



Merci à toutes et à tous de votre participation!

Pour le comité 0-5-30 de l'hôpital,

Sébastien Duvergé

Préventionniste SST

450 472-0013, poste 226



Du 8 au 12 novembre 2010

Semaine de la gentillesse au CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes

« Inspirer les individus à une plus grande gentillesse et connecter les nations pour un monde meilleur »



La citation ci-dessus présente les enjeux énoncés par le « World Kindness Movement » lors de la réunion de Singapour en 2000. Il faut savoir que c'est ce mouvement qui a décrété le 13 novembre Journée mondiale de la gentillesse.

Pour fêter le dixième anniversaire de cette journée, l'invitation a été lancée au CSSS d'en faire une Semaine de la gentillesse. Une belle occasion pour tenter d'offrir un forum de partage de belles pensées entre collègues et un moyen d'expression à travers diverses activités : cahier

de partage, chaîne de courriels, etc. En effet, il est plutôt rare d'avoir l'occasion de verbaliser la chance que nous avons de travailler avec les personnes qui nous entourent et de souligner toute la gentillesse que celles-ci nous démontrent dans nos activités quotidiennes.

Ainsi, il faut souligner les initiatives mises en place comme les multiples « arbres de la gentillesse » qui ont « poussé » au Centre de jour, au CLSC et en réadaptation, puis qui se sont progressivement remplis de bons mots laissés sur des « post-it » en forme de pomme. La lecture de ces petits mots démontre à quel point les gens partagent de belles émotions entre eux. Merci de votre franchise dans ces petits messages ☺

Nous ne pouvons taire l'initiative de M^{me} France Sévigny qui s'est inspirée de l'échelle de douleur pour promouvoir son *échelle de bonheur* dans laquelle chacun pouvait auto-évaluer sa perception du bonheur quotidien. De cette évaluation découlait une offre systématique d'aide pour tenter d'augmenter son score de bonheur quotidien.

« Ces petites attentions au quotidien peuvent tellement ensoleiller les journées plus grises. »

Alors, merci à toutes et à tous de votre participation et de votre sympathie durant ces activités!

Sébastien Duvergé

Service de santé et sécurité au travail

Du 4 au 8 octobre dernier

Semaine de la promotion de la santé 2010

C'est pour ton bien



Merci beaucoup de votre participation!

C'est avec une joie contagieuse que le comité paritaire de santé et de sécurité au travail, le CPSST, après analyse de la fréquentation des kiosques, est fier d'annoncer une participation record de 605 personnes¹ lors de cette deuxième édition de la Semaine de la promotion de la santé.

On masse en « masse »!

Sous le thème du mieux-être au travail, ce sont plus de 280 massages qui ont été prodigués à des employés reconnaissables au « petit rond de bonheur », souvenir de l'appui du visage sur la chaise de nos valeureux massothérapeutes qui, soulignons-le, ont travaillé sans relâche durant cette semaine.



Un petit plus cette année, qui fut très apprécié pour la santé « visuelle », j'ai nommé la présence des pompiers pour la Semaine de prévention des incendies. Merci à eux et spécialement à monsieur Jean-Paul Baril (technicien en prévention des incendies au CSSS) pour leur approche préventive et le partage de leurs connaissances.

De plus, quelle que fut la participation aux kiosques, chaque employé recevait le programme des rabais corporatifs du CSSS, accompagné d'un coupon 2 pour 1 au Polar Bear's Club², afin de faciliter l'accès à nos employés à des activités de santé et de mieux-être dans le cadre du programme 0-5-30. Ce programme étant en constant développement, nous vous invitons à surveiller les communications et les messages annonçant les nouvelles offres.

C'est donc sous le thème de la bonne humeur, de la relaxation et de la santé en général que s'est déroulé cet événement organisé par le comité paritaire en santé et sécurité au travail.

Alors, Merci d'avoir pris votre temps de pause ou de dîner pour prendre soin de votre santé!

Pour conclure, je tiens à remercier les membres du CPSST pour l'organisation de cette semaine, nos formateurs PDSB pour leur présence et leur disponibilité, Stéphanie Martin et Nathalie Demars du programme 0-5-30 au CLSC, Jean-Paul Baril et nos massothérapeutes, Marilyne Charbonneau, Benoit Lauzon, Jean-Sébastien et Brigitte, de Formavie.

Notons qu'à la suite d'une demande du personnel de nuit, des membres du CPSST sont allés visiter le personnel qui assure le fonctionnement nocturne de notre établissement, le vendredi 29 octobre, afin de leur offrir une collation et recueillir leurs suggestions pour l'an prochain. Merci de votre accueil et à bientôt!

Sébastien Duvergé

Préventionniste SST
450 472-0013, poste 226



En « masse » de fruits!

Pour la santé nutritionnelle, ce sont plus de 700 pommes, 500 poires (des champs de Saint-Joseph-sur-le-Lac et Oka), 250 prunes et 150 oranges qui ont été distribuées comme collation santé aux participantes et participants de cette semaine.

Sur ce point, il faut remercier nos formateurs PDSB (principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires), madame Louise Lachance et monsieur Jean-Claude Cayer, qui allaient à la rencontre des employés pour leur offrir collation et invitation aux kiosques.

Parallèlement, cette semaine a permis de souligner les bonnes techniques et comportements à promouvoir dans les déplacements sécuritaires lors de chutes des bénéficiaires. Les réponses n'ayant pas toutes été exactes, voici les bonnes réponses :

Quelqu'un chute à côté de vous, que faire?

Tu la laisses tomber en tentant de l'accompagner.

La personne est en perte d'autonomie ou obèse

Je prends 5 minutes pour aller chercher un levier.

Vous trouverez l'ensemble des offres corporatives sur les babillards des communications

¹ Hôpital = 432, CLSC = 81, CHSB = 31, CHSE = 61

² Disponible en tout temps à la Direction des ressources humaines de l'Hôpital ou sur demande au 450 472-0013, poste 226

Une collègue relève le Cyclo-Défi contre le cancer

Johanne Pelchat est infirmière auxiliaire à l'urgence. Ceux et celles qui la connaissent savent qu'elle a travaillé plus de 18 ans au Centre d'hébergement de Saint-Eustache, qu'on appelait à l'époque *Le Manoir*.

Johanne a adopté une cause qui lui tient à cœur : la recherche sur le cancer. Elle nous rappelle que peu de gens savent qu'il y a des chambres de soins palliatifs sur les étages au Centre d'hébergement de Saint-Eustache où elle travaillait auparavant. Depuis son départ du Centre, Johanne avait l'impression de ne plus faire sa part pour ces malades. Elle a donc décidé de faire le Cyclo-défi contre le cancer. « Faire le Cyclo-Défi, c'est un peu ma façon de contribuer au bien-être des personnes atteintes de cancer, mais à un autre niveau. » Son souhait? Que plus de personnes survivent à cette terrible maladie qui nous touche tous, de près ou de loin.

Cette aventure lui demandera beaucoup de temps, de détermination et d'entraînement. Elle doit se préparer à parcourir plus de 200 km en vélo, en deux jours! Le défi : Montréal-Québec. Son objectif : recueillir 2 500 \$. Mais, comme elle aime le rappeler, toute cette préparation n'est rien à comparer de tout ce que les gens atteints du cancer doivent endurer : « Je serai fatiguée, mais j'aurai toujours ma santé ».

On le sait, que l'on soit jeune ou plus vieux, le diagnostic du cancer est toujours très difficile à accepter. Et les chiffres sont inquiétants... Près de 50 % des Canadiens développeront une forme de cancer au cours de leur vie, et 1 Canadien sur 4 en mourra.

Un défi pour une grande cause

Si vous désirez encourager Johanne et son équipe, *Les Supers Soniques*, vous pouvez communiquer avec elle à l'adresse électronique suivante : syletjojode-fi@yahoo.ca. Vous pouvez aussi visiter sa page personnelle de participante au site « contrecancer.ca ».



Le Cyclo-défi est un événement à vélo unique de deux jours, qui se tiendra les 9 et 10 juillet 2011 sur les routes pittoresques de Montréal à Québec. Le but du Cyclo-défi est très clair : éliminer le cancer. L'argent collecté par le Cyclo-défi contre le cancer sera versé au Centre du cancer Segal de l'Hôpital général juif et à d'autres partenaires dans tout le Québec. Les fonds seront utilisés pour soutenir la recherche et les nouvelles technologies dans les domaines du diagnostique moléculaire, de l'imagerie fonctionnelle, des biomarqueurs ainsi que de la découverte et la validation des cibles moléculaires et des thérapies avancées de radiations ciblées. En d'autres termes, votre participation fera accélérer le progrès de la recherche et des traitements visant à éliminer le cancer.



Famille sans fumée

Le programme *Famille sans fumée* vise à informer les familles sur la fumée secondaire et ses dangers pour la santé, surtout celle des enfants. Le slogan en 2010 a été « Pour la santé des enfants, merci de fumer dehors ». Il faut rappeler que le fait de fumer à l'extérieur de la maison ou de la voiture réduit les risques associés à la fumée secondaire. Il est important de noter que fumer sous une hotte, dans un garage ou près d'une fenêtre sont des méthodes d'atténuation qui démontrent de bonnes intentions mais qui sont peu efficaces.

Testez vos croyances sur le sujet... Mythe ou réalité?

Édith Lafrance
Infirmière clinicienne



Mythe ou réalité?
page 14

Un chèque pour la Fondation Hôpital Saint-Eustache

Dans le cadre de son assemblée générale annuelle tenue le 2 décembre dernier, l'Association des bénévoles de notre CSSS était fière de remettre un don de 20 000 \$ à la Fondation Hôpital Saint-Eustache. La remise du chèque a eu lieu en présence de M. Roch Martel, directeur général du CSSS, et de M^{me} Diane Lavallée, directrice générale de la Fondation, qui ont tous deux prononcé un discours afin de remercier tous les bénévoles présents.

Notons que ce montant comprend, entre autres, les activités commerciales de la boutique-cadeaux ainsi que les activités de levée de fonds réalisées au cours de l'année.

Lors de cette même assemblée, M^{me} Monique Dugas, trésorière de l'Association des bénévoles, en a profité pour annoncer la date de la prochaine vente des **DÉLICES DU TEMPS DES FÊTES**, le jeudi 16 décembre prochain. Avis à tous le personnel, c'est un rendez-vous!

Annie Lapointe
Responsable des bénévoles



Connaissez-vous nos champions?

Nous sommes fiers de vous présenter certains de nos collègues de l'Hôpital qui ont cessé de fumer. Prenez note qu'actuellement nous sommes à repérer les champions de nos autres installations ou ceux de l'Hôpital qui n'ont pas été portés à notre attention. Vous connaissez un champion ou vous en êtes un? Faites-nous signe!



Nancy Di Muro,
technicienne en
administration
*Nancy a cessé
depuis
bientôt 3 ans*



Josianne Ouellette,
infirmière
*Josianne a cessé
depuis 5 ans*



Daniel Paradis,
technicien en informatique
*Daniel a cessé
depuis 4½ ans*



Normand Olivier,
infirmier auxiliaire
*Normand a cessé
depuis 1½ an*



Isabelle Deslandes,
préposée aux bénéficiaires
*Isabelle a cessé
depuis 3½ mois*



Marie-Josée Vinette,
préposée à l'entretien
*Marie-Josée a cessé
depuis 1½ an*



Faites comme eux, dites « oui » à un « second souffle ». Une fois qu'un fumeur abandonne le tabac, des améliorations se manifestent très vite dans son état de santé général.

Cesser de fumer : ça fait du bien...

En 20 minutes : votre tension artérielle, votre fréquence cardiaque, la température corporelle de vos mains et celle de vos pieds reviennent à la normale.

En 8 heures : le taux d'oxygène de votre sang s'améliore.

En 24 heures : votre odorat et votre goût s'améliorent.

En 3 jours : votre capacité pulmonaire s'améliore, vos voies respiratoires se détendent et, si elles ne sont pas endommagées, votre respiration est plus facile.

De 2 semaines à 3 mois : votre circulation sanguine s'améliore et vous marchez plus facilement. Le fonctionnement de vos poumons commence à s'améliorer.

Une année plus tard : le risque que vous courrez d'avoir une maladie cardiaque est réduit de moitié.

De 5 à 15 années plus tard : le risque que vous courrez d'avoir une maladie cardiaque, un accident cérébral vasculaire ou le cancer diminue continuellement.

Trucs et astuces pour arrêter

- Préparez-vous mentalement
- Préparez-vous spirituellement
- Préparez-vous physiquement
- Préparez-vous socialement
- Préparez-vous à cesser de fumer

Pour éviter d'allumer une cigarette, il faut y substituer une autre activité :

- Se brosser les dents après les repas, quand la tentation de fumer est forte
- Aller faire un tour quand on le peut
- Boire un grand verre d'eau
- Manger une pomme, source de sucres lents
- Parler à son bébé
- Ouvrir un livre, un magazine
- Toute activité qui occupe les mains ou l'esprit

Pour visualiser l'arrêt du tabac au quotidien :

- Mettre l'argent des cigarettes dans une tirelire et offrir un cadeau à son enfant ou à soi-même
- Supprimer les cendriers et les remplacer par des bouquets de fleurs

Sources : Association pulmonaire Québec, à www.pg.poumon.ca
Santé Canada

Vous désirez cesser de fumer? Nous pouvons vous aider! N'hésitez pas à communiquer avec Édith Lafrance, Centre d'abandon du tabac, 450 491-1233, poste 554, ou le programme MPOC, au 450 473-6811, poste 2338.



Édith Lafrance
Infirmière au Centre d'abandon

Connaissez-vous le nouveau portail de la Direction des soins infirmiers?

Peut-être avez-vous remarqué un nouvel icône sur le bureau de votre poste informatique? Petit stéthoscope sur fond couleur pêche portant la mention Portail DSI, il vous permet d'accéder au nouveau portail de la Direction des soins infirmiers. Un intranet, riche d'informations pour obtenir une réponse à toutes les questions que vous pourriez poser à la Direction des soins infirmiers! Allez y jeter un coup d'œil... vous y trouverez également le bulletin virtuel « Info en vrac! ».

Le portail de la DSI, c'est la Direction des soins infirmiers au bout des doigts en tout temps!

Centre de santé et de services sociaux
du Lac-des-Deux-Montagnes



Parution :
Octobre 2010

INFO EN VRAC!

de la Direction des soins infirmiers

Dans ce numéro

Déploiement du site intranet de la DSI
Cadre de pratique en soins infirmiers



Bonne nouvelle!

C'est avec fierté que la Direction des soins infirmiers (DSI) en collaboration avec la Direction des ressources informationnelles et génie biomédical (DRIGBM) a conceptualisé un site intranet afin de rendre accessible toute l'information nécessaire à une prestation de soins infirmiers sécuritaire et de qualité.

Déploiement du site intranet de la Direction des soins infirmiers

Nathalie Rochette, DSI

Un bulletin « Infos en vrac! » sera également présenté dans lequel vous y trouverez les nouveautés ou les mises à jour du portail ainsi que les événements en soins infirmiers.

Cet outil de recherche vous permet d'accéder à tous les documents d'encadrement clinique et administratif de la DSI en vigueur au CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes.

De plus, des mots clés couramment utilisés ont été attribués à certains documents afin de faciliter vos recherches!

Réponses à vos questions!

À l'intérieur de ce site vous est consacrée une section où vous pourrez poser vos questions. Les conseillères de la DSI s'engagent à y répondre dans un délai d'une semaine.

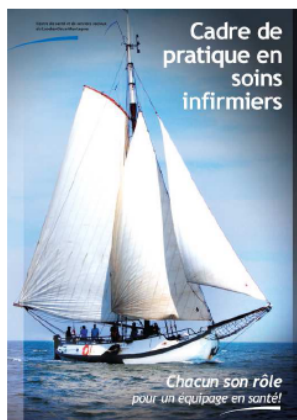
Nous vous souhaitons une excellente navigation sur notre site intranet!

Cadre de pratique en soins infirmiers

Nathalie Rochette, DSI

Dans la perspective d'assurer une distribution de soins infirmiers appropriée, sécuritaire et de qualité, la directrice des soins infirmiers sollicite l'adoption d'un cadre de pratique.

La raison d'être du cadre de pratique en soins infirmiers consiste à préciser le rôle et les responsabilités des intervenants, à circonscrire les balises à la pratique en soins infirmiers, ainsi qu'à encadrer une distribution appropriée de soins et services.



Info en vrac !
Parution octobre 2010

Page 1 sur 1

Mythe ou réalité



MYTHE

Si j'ouvre une fenêtre ou que j'allume une hotte ou un ventilateur dans ma maison ou ma voiture, je peux me débarrasser de presque toute la fumée secondaire.

RÉALITÉ

Vous pourriez penser qu'en ouvrant une fenêtre ou qu'en allumant une hotte ou un ventilateur vous éliminez la fumée d'une pièce ou de votre voiture, mais ce n'est pas le cas.

Malheureusement, des études approfondies ont démontré qu'aucun niveau de ventilation ne peut éliminer les effets nocifs de la fumée secondaire.

De plus, le fait d'ouvrir la fenêtre d'une voiture ou d'une pièce peut entraîner un courant de retour de l'air dans la pièce ou la voiture, et faire revenir la fumée directement sur les enfants et les autres non-fumeurs.

* Référence : Santé Canada (2008). Mythe ou réalité? (adaptation)



MYTHE

Si j'utilise un assainisseur d'air ou un filtre à air, ma fumée secondaire ne fera pas de tort à mes enfants.

RÉALITÉ

Les assainisseurs d'air ne font que masquer l'odeur de la fumée, sans toutefois en réduire les méfaits. Même les filtres à air (les purificateurs d'air) ne sont pas suffisants.

La fumée secondaire est composée de particules et de gaz. La plupart des filtres à air sont conçus pour réduire le nombre de fines particules de fumée dans l'air, mais ils n'éliminent pas les gaz. Par conséquent, de nombreux agents cancérigènes présents dans les gaz demeurent et peuvent atteindre les enfants et nuire à leur santé.



* Référence : Santé Canada (2008). Mythe ou réalité? (adaptation)

MYTHE

La fumée secondaire n'est pas nocive pour les bébés qui ne sont pas encore nés.

RÉALITÉ

La nicotine trouvée dans le sang d'une femme enceinte qui fume ou qui est exposée à la fumée secondaire peut traverser le placenta et réduire le débit de sang acheminé au bébé.

Cette nicotine peut affecter le cœur, les poumons, le système digestif et même le système nerveux central du bébé. Le monoxyde de carbone que contient la fumée de cigarette peut nuire à la croissance du bébé et entraîner un poids insuffisant à la naissance.

* Référence : Santé Canada (2008). Mythe ou réalité? (adaptation)



MYTHE

Si je fume pendant que mes enfants ne sont pas à la maison ou dans la voiture, ça ne peut pas leur être

nocif.

RÉALITÉ

Beaucoup de parents pensent qu'il est acceptable de fumer lorsque leurs enfants ne sont pas à proximité.

Ce qu'ils ne savent peut-être pas, c'est que la fumée secondaire perdure longtemps dans l'air après qu'une cigarette soit éteinte et peut tout de même affecter la santé de leurs enfants.

* Référence : Santé Canada (2008). Mythe ou réalité? (adaptation)



La canneberge

Qu'on la nomme atoca, airelle des marais ou canneberge, ce fruit de la famille des éricacées gagne à être connu.

La canneberge est de plus en plus populaire, entre autres pour son contenu en vitamine C et en antioxydants. Elle jouerait un rôle de prévention dans les infections urinaires et l'apparition de plusieurs maladies. Des recherches tendent à confirmer son effet bénéfique potentiel sur la santé cardiovasculaire.

Cette belle baie rouge contient également des fibres alimentaires, 2,3 g par 125 ml (1/2 tasse) de canneberges crues, qui sont cependant éliminées lors de l'extraction pour la fabrication du jus.

Les canneberges fraîches sont disponibles de

septembre à décembre. Toutefois, on peut retrouver ces baies congelées, séchées ou sous forme de jus à l'année. Ce fruit est cultivé au Québec et le Canada en serait le 2^e producteur mondial.

Où peut-on les ajouter?

- Aux salades de fruits ou de légumes, dans les entrées et les vinaigrettes;
- Dans les desserts, les préparations de muffins ou de biscuits, les céréales;
- Dans les sauces, salsa, chutney.

Et la conservation?

- Au réfrigérateur : les baies fraîches se conservent quelques semaines dans un sac.
- Au congélateur : elles se conservent quel-

ques mois (non blanchies et sans sucre). Congelez-les individuellement sur une plaque avant de les déposer dans un sac.

Brigitte Côté

Diététiste
Membre du comité
0-5-30 Hôpital



Références :

www.passeportsanté.net, 2010

Fruits et légumes à croquer, Josée Thibodeau, Les Éditions de l'Homme, 2007

L'essentiel de l'épicerie, Éditions La Semaine, 2007

Fichier canadien sur les éléments nutritifs, 2010

Voir recette en page 17

Programme des ambassadeurs



GAGNANTE DU TIRAGE

Le 23 juillet dernier, dans le cadre du programme des ambassadeurs de recrutement, Madame Karine Parent s'est mérité le prix d'une escapade pour deux à l'Hôtel du Lac Carling. Le forfait comprenait :

- ✓ Une nuitée dans une chambre classique
- ✓ Le petit déjeuner complet Carling
- ✓ Le souper gastronomique cinq services
- ✓ Un parcours 18 trous au prestigieux Club de Golf du Lac Carling avec voiturette motorisée ou une heure de massage suédois et une bouteille de mousseux à la chambre

Si, comme elle, vous désirez participer à ce tirage, rien de plus simple... Vous n'avez qu'à référer une de vos connaissances pour qu'elle postule à notre CSSS!

Pour plus de détails, consultez les tableaux d'affichage du Service des communications, parlez-en à votre chef de service ou encore informez-vous auprès de la Direction des ressources humaines, au 450 473-6811, poste 2264.

France Rémy

Conseillère en gestion des ressources humaines

À l'Hôpital

Journée mondiale de la spirométrie : un succès!

Le jeudi 14 octobre dernier, participants et participantes ont été surpris des résultats et ont démontré beaucoup d'intérêt pour la maladie pulmonaire obstructive chronique, mieux connue sous le nom de MPOC. L'activité nous offrait l'opportunité de faire mesurer notre souffle et de trouver réponse à nos questions. Preuve de ce succès, à certains moments, la file d'attente était longue dans le corridor à l'entrée de l'Hôpital!

Une centaine de personnes se sont arrêtées au kiosque et, de ce nombre, 49 ont passé le test VEMS, ce qui signifie qu'ils ont fait évaluer leur *volume expiratoire maximal par seconde*. Les



Dans l'ordre habituel, Marc Perron, inhalothérapeute, qui a conçu les poumons originaux que l'on aperçoit sur la photo, Marie-Noëlle Bélanger, infirmière clinicienne responsable de la Clinique MPOC et Dr Alain Desjardins, pneumologue. Spécifions que différentes couleurs de ballons ont été utilisées pour illustrer les poumons en santé et les poumons malades.



La Fondation-Soleil
du Centre d'Accueil
St-Benoît

Loterie 2011

La Fondation-Soleil du Centre d'hébergement de Saint-Benoît a lancé, ces derniers jours, la vente de billets pour sa loterie 2011. Les billets, en vente au coût de 20 \$, donnent droit aux tirages mensuels de deux prix : un

de 100 \$ et un autre de 50 \$. Les profits servent à financer les activités des résidents.

Les billets sont en vente au Centre d'hébergement de Saint-Benoît, auprès de madame Marguerite Colangelo, ou en communiquant

avec mesdames Nicole Lacelle au 450 436-7373 ou Carmelle Pilon au 450 258-2670.

Nous vous invitons à participer en grand nombre. MERCI !

Ouverture de la nouvelle boutique-cadeaux à l'Hôpital



Le 3 novembre dernier était une journée spéciale à la boutique-cadeaux de l'Hôpital. En effet, on soulignait l'ouverture officielle de la nouvelle boutique dans le hall d'entrée de l'Hôpital de Saint-Eustache. Monsieur Roch Martel, présent pour l'occa-

sion, a vanté le travail formidable de tous les bénévoles qui œuvrent à la boutique, de même que celui de l'ensemble des bénévoles qui offrent de leur temps au CSSS. Madame Diane D. Lavallée, directrice générale de la Fondation de l'Hôpital, a de son côté rappelé l'importance de la contribution de l'Association des bénévoles à la Fondation de l'Hôpital. En effet, rappelons que l'exploitation de ce commerce génère des profits substantiels pour la Fondation, puisque tous les profits de la boutique lui sont versés. Avec les activités de col-

lecte de fonds de l'Association des bénévoles menées en parallèle et la boutique, c'est une somme de 40 000 à 50 000 \$ qui est versée à la Fondation à chaque année!

Il importe de souligner que le projet de la nouvelle boutique-cadeaux a vu le jour en partenariat avec le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, par l'intermédiaire de deux de ses enseignantes, M^{mes} Cadie Fallu et Yolande Bujold. Une de leurs étudiantes finissantes en design d'intérieur, M^{me} Virginie Primeau, a répondu à

Suite en page 16

Ouverture de la nouvelle boutique-cadeaux à l'Hôpital (suite)

l'appel du CSSS en acceptant de faire la conceptualisation du projet, et ce, bénévolement. Bien que M^{me} Primeau ait maintenant élu domicile à Toronto et ne pouvait être présente à l'événement, Annie Lapointe, la responsable des bénévoles du CSSS, a tenu à la remercier chaleureusement, au nom de l'organisation, pour son travail et l'attention soutenue qu'elle a accordée tout au long du projet.

Madame Lapointe a également voulu remercier tous les bénévoles qui s'impliquent dans les activités commerciales de la boutique et qui étaient présentes pour l'occasion : caissières, responsables de la réception et du suivi des achats, de l'étiquetage, de la décoration des vitrines ou de la préparation des paniers-cadeaux, etc.

La boutique-cadeaux LA DOUCE PENSÉE est ouverte depuis le 25 octobre dernier dans un atrayant local à l'entrée principale de l'Hôpital

de Saint-Eustache. Élégante et raffinée, elle offre maintenant à sa clientèle interne ainsi qu'aux visiteurs un éventail beaucoup plus vaste de produits de grande qualité provenant en bonne partie du Québec : cadeaux inédits et produits utiles pour bébé, maman, papa et grands-parents, fleurs fraîches, articles de décoration originaux, produits pour le corps, bijoux et sacs à main exclusifs, journaux, magazines et mots croisés, cartes de souhaits, confiserie, paniers-cadeaux et beaucoup plus encore!

Autre nouveauté, la boutique est maintenant dépositaire de Loto-Québec. En plus d'augmenter la fréquentation de la boutique et les ventes, ce nouveau service contribuera à amasser des fonds additionnels pour la Fondation.

La boutique a également étendu ses heures d'ouverture. Elle est maintenant ou-

verte, sans interruption, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 20 h, de même que les samedis et dimanches de 13 h à 16 h. De plus, la boutique accepte maintenant les paiements Interac.

L'invitation est donc lancée! Venez jeter un coup d'œil à la boutique... Vous serez agréablement surpris! Rappelons que tout le personnel du CSSS ainsi que les médecins et les bénévoles ont droit à un rabais de 10 % sur la marchandise à prix régulier, sur présentation de leur carte d'identité. Vous pouvez joindre la boutique au 450 473-2412.



Lentement, mais sûrement

Par Dan David

Comme vous le savez peut-être déjà, le projet du Fonds de transition pour la santé des Autochtones (Aboriginal Health Transition Fund – AHTF) vise, entre autres, à augmenter les connaissances du personnel du CSSS en regard de la culture mohawk.

L'équipe responsable du projet AHTF a demandé l'avis des aînés en compilant l'information en vue de la formation culturelle qui aura lieu prochainement. Les aînés se sont réunis une fois par mois de février à mai 2010. On leur a demandé leur opinion vis-à-vis ce qu'il était important de savoir et comprendre pour pouvoir fournir un soin sécuritaire du point de vue culturel. La discussion a commencé par des histoires au sujet de leurs expériences à l'Hôpital.

L'article suivant présente certaines de leurs expériences. Cet article a été écrit par Dan David, le conseiller culturel qui prépare la formation.

Vers le milieu du mois, ils commencent à arriver, un par un, au Centre culturel de Kanehsatake. Certains aînés réussissent à se glisser dans l'embrasure de la porte en se donnant un petit air d'aller; d'autres entrent en boitant. Tous entrent avec le sourire, des salutations ou en riant de la blague qui vient d'être lancée. Ils sont tous impatients de reprendre une conversation qui a commencé des semaines auparavant.

Cette conversation se déroule souvent en mohawk, quoiqu'ils puissent transférer à l'anglais et revenir au mohawk en un clin d'oeil. La langue est importante. Ces aînés se réunissent une fois par mois pour venir dire aux responsables du Fonds de transition pour la santé des Autochtones (FTSA) comment ils sont traités par le système des soins de santé de la région. Est-ce que les médecins, le personnel infirmier, les conseillers, les travail-

leurs sociaux les comprennent quand ils arrivent à l'urgence ou quand ils se présentent à une clinique? Bien des fois, leur réponse est « non ». Il devient vite évident que la différence de langue est un problème majeur.

« Il faut améliorer les liens de communication avec les médecins et le personnel infirmier dans les hôpitaux » de dire un des aînés.

« Ils ne comprennent pas ce que nous essayons de leur dire. Ce n'est pas le cas pour tous, et ce n'est pas à chaque fois, mais bien souvent et trop souvent, ça se passe ainsi. »

C'est une situation répandue, disent ces aînés. Plusieurs établissements de santé affirment qu'ils dispensent les services en anglais et en français. « Mais ce n'est pas le cas. Quand vous arrivez là, il n'y a personne qui parle l'anglais. Même les formulaires sont en français. Vous ne savez pas quoi faire et il n'y a personne pour aider. »

Les expériences personnelles abondent, sans parler de celles de leurs familles ou de leurs amis qui

trouvent le système de soins de santé « pas très amical » et même hostile aux Mohawks – pas seulement parce qu'ils parlent l'anglais.

« Les stéréotypes se rapportant aux Indiens, aux Mohawks sont très répandus » de dire un autre aîné. « Les gens nous disent qu'ils se font traiter de 'damned Indians' ou 'maudits sauvages'. Nous entendons encore ça à l'occasion ». Ce groupe d'aînés reconnaît que de telles expériences proviennent de stéréotypes négatifs enracinés au sujet des Mohawks, et cet état de chose a un effet nuisible sur leurs expériences au sein du système de soins de santé de la région.

Lorsqu'il y a peu de confiance et un manque de communication entre les patients et les dispensateurs de soins de santé, il est plus que probable que des erreurs surviendront. Si les médecins et le personnel infirmier ne comprennent pas ce que le patient leur dit, il est possible, et même plus que probable, qu'il y ait absence ou erreur de diagnostic, et que le traitement ou l'ordonnance médicale soit inapproprié.

Suite en page 17

Lentement, mais sûrement

Par Dan David (suite)

« C'est une question de confiance » de dire l'un des aînés. « C'est comme ça que les choses se passent et ce fut toujours ainsi ».

La question de la langue n'est pas le seul problème soulevé par les aînés et d'autres personnes auprès des responsables du FTSA. L'histoire du peuple Mohawk, de leurs conditions de vie ou de leurs conditions sociales, est pratiquement inconnue et incomprise par le système de soins de santé de la région. On appelle cela des « déterminants sociaux » de la santé; une information qui devrait éclairer les dispensateurs de soins de santé dès qu'ils sont en présence d'un patient Mohawk.

Dans quelles conditions de logement le patient vit-il? Est-ce qu'il vit dans une maison où il y a de la moisissure ou autre contaminant comme l'amiante? Combien de personnes vivent dans la maison? Quelle est leur source d'approvisionnement en eau? Est-ce que l'eau est potable ou sans danger pour le bain? Est-ce que le patient a un emploi? Que fait-il? Qu'en est-il de son alimentation? Fait-il de l'exercice? Y a-t-il un historique de problè-

mes de santé ou de problèmes affectifs? Existe-t-il une certaine forme d'abus dans la famille, soit physique, sexuel, affectif, conjugal, parental (aînés), ou y a-t-il consommation d'alcool et autres drogues? La personne est-elle une ancienne victime des pensionnats indiens? Existe-t-il des traumatismes transgénérationnels dans la famille?

Normalement, le médecin ou le personnel infirmier pourrait être au courant d'une telle information de nature générale parce qu'ils vivent dans la même communauté ou dans des situations similaires aux patients. Ce n'est pas ainsi que ça se passe lorsque le patient ne parle que le mohawk; cette personne a une culture très distincte et a des conditions de vie qui sont aussi bien différentes.

« Ils (médecins, personnel infirmier, etc.) doivent être mieux formés à ce sujet » de dire un aîné. « Parfois, ils ne savent pas que nous sommes Mohawk — et on ne veut pas leur dire non plus à cause des mauvaises expériences subies dans le passé. »

« Je ne vais pas à l'hôpital (ou à la clinique de la région) parce qu'ils ne me donnent pas l'impression que je suis le bienvenu. Je vais à Montréal ou à Kahnawake au lieu — et même à l'Hôpital de Lachute. Si j'avais une crise cardiaque et que l'ambulance m'amenait à cet hôpital, il faudrait peut-être que j'y aille, autrement je n'irais pas là. »

Les aînés savent très bien qu'il ne suffit pas « de se plaindre, de se plaindre, et de se plaindre ». « Nous vous le disons à vous (le FTSA) afin que vous leur disiez. »

L'équipe du FTSA sera au CSSS dans le nouvel an pour présenter la formation culturelle qui se prépare.

Pour en savoir davantage sur le projet FTSA, vous pouvez visiter le site Web du Centre de Santé de Kanosatake, au www.kanosatakehealthcenter.ca/FTSA. La formation culturelle sera aussi en ligne sous peu; visitez le site : skenenkawa.kanosatakehealthcenter.ca/.

Biscuits aux canneberges et à l'avoine

Rendement : 36 biscuits

250 ml (1 tasse) farine tout usage

50 ml (¼ tasse) son de blé

2 ml (½ c. à thé) poudre à pâte

125 ml (½ tasse) margarine molle

125 ml (½ tasse) sucre granulé

125 ml (½ tasse) cassonade

1 œuf

5 ml (1 c. à thé) vanille

250 ml (1 tasse) flocons d'avoine à cuisson rapide

(non pas instantanés)

125 ml (½ tasse) canneberges séchées



1. Préchauffer le four à 180 °C (350 °F).
2. Dans un petit bol, mélanger la farine, le son de blé et la poudre à pâte. Réserver.
3. Dans un bol de taille moyenne, réduire la margarine, le sucre granulé et la cassonade en crème pâle et légère. Ajouter l'œuf, bien mélanger, puis incorporer la vanille. Ajouter le mélange à base de farine et bien mélanger. Incorporer les flocons d'avoine et les canneberges.
4. Déposer la pâte à la cuillère sur une plaque à biscuits graissée, en espaçant les cuillerées d'environ 5 cm (2 po). Cuire au four préchauffé de 10 à 12 minutes ou jusqu'à ce que les biscuits soient dorés sur les bords.

Recette tirée du livre de recettes des diététistes du Canada : *Bon mets vite fait!* Bev Callaghan Dt. P., Lynn Robin Dt. P., Éditions Trécarré, 2000

« Ne te contente pas de réfléchir, laisse surtout ton cœur chanter, danser et rire. »

- Daniel Pons



Témoignages et remerciements

Pour souligner votre professionnalisme...

Bonjour,

Je tiens à remercier l'équipe du CLSC qui m'a reçu en tant que stagiaire auxiliaire aux services de santé et sociaux (ASSS). Merci à Jean-Claude Roy (ASSS) pour mon premier stage. Merci à Patrice Forget (ASSS) pour mon deuxième stage. Merci à Caroline, Johanne, Jean-Pierre et Donald.

Patrice m'a transmis la passion qu'il a pour sa vocation, son professionnalisme et sa belle humeur. Bravo pour votre beau partage de votre CLSC. Ce fut un plaisir de vous côtoyer tous et toutes, vous êtes super. Je garde un beau souvenir de mes stages.

Michel Caron

Diplômé ASSS de Performance Plus
le 22 juin 2010



Merci pour vos bons soins

Mon mari a été soigné dans votre hôpital où d'ailleurs il a reçu d'excellents soins. Mais depuis, mon mari, très âgé, est décédé.

À mon tour, j'ai été soignée dans votre hôpital du 5 au 7 mai 2010 inclus, sous mon nom de jeune fille : Léone Guillaume. J'ai reçu beaucoup d'attention de divers médecins et passé divers examens en ces 3 jours, puis un autre examen en externe.

Je n'ai que des louanges à faire au sujet des soins, des examens prodigués, du professionnalisme exemplaire des divers médecins, infirmières et spécialistes.

Je remercie infiniment tout le personnel soignant des bons soins, des explications données, de la bonne humeur de chacun et chacune, et des encouragements reçus.

Encore tous mes remerciements à tous et à toutes et je vous prie d'accepter, Mesdames, Messieurs, mes très sincères salutations.

Léone Guillaume



Au personnel du Centre d'hébergement de Saint-Eustache

À la suite au décès de maman, Jeannine Scraire Lefebvre, survenu le 12 mai dernier, je désire vous remercier pour tous les bons soins que vous lui avez apportés les quelques mois qu'elle a passés avec vous.

Je sais qu'il n'existe aucun remerciement assez fort comparé à tous les gestes que chacune de vous effectuez jour après jour pour le bien-être de vos pensionnaires.

Mais sachez que j'ai pu, grâce à vous toutes, bénéficier de maman, de sa présence, car je la sentais en sécurité. Le transfert de « sa maison » au Manoir ne s'est pas fait si facilement, mais elle vous aimait beaucoup.

Je ne pourrais toutes vous remercier personnellement, car je ne vous connais pas personnellement, mais quelques-unes d'entre vous se reconnaitront. Lise, « la vieille » à maman, la belle madame mexicaine, si gentille, la gentille Dame Blonde qui distribuait les jus l'après-midi, la jolie brunette du dimanche matin, la « vieille fille », Isabelle... Merci Mesdames!

Un merci spécial à Lucie qui, dans la soirée du 12 mai, a contribué à sa façon, en se faisant discrète et avec beaucoup de tact, à ce que maman s'en aille dignement. Les deux infirmières de service ce soir-là ont été vraiment super et je m'en veux d'oublier leur nom. Merci au Dr Trudeau (un ancien voisin).

Quant à vous, jeune et belle Marie-Eve, je n'oublie pas votre appel dès le lendemain. Je l'ai bien apprécié et je vous en remercie.

On ne pourra jamais dire du mal des travailleurs du Manoir devant moi. Votre travail est souvent sous-estimé. Mais je sais, pour avoir accompagné maman, que vous faites beaucoup avec les moyens du bord.

Alors du plus profond de mon cœur, un grand Merci.

Nicole Lefebvre Renaud

P.-S. : J'oubliais de dire Merci à ce beau monsieur infirmier que je crois Marocain.

Les témoignages et les textes de remerciements sont reproduits avec le consentement des personnes.

Message s'adressant à la directrice de la clientèle en perte d'autonomie



Madame Archambault,

Tout d'abord merci pour votre message de condoléances; ce fut très apprécié.

Depuis décembre 2005, et ce, jusqu'au 17 mai 2010, ma mère, M^{me} Laurette Niding Lamarre, fut résidente du Centre d'hébergement de Saint-Benoît.

Ce centre, dirigé par M^{me} Danielle Migneault, est un exemple, en ce qui me concerne, de ce que doit être une institution de ce genre. Madame Migneault a su s'entourer d'un personnel des plus efficaces, un personnel attentionné, aimant, dévoué et à l'écoute de leurs résidents et des familles. J'ai déjà mentionné à M^{me} Migneault qu'elle avait une recette gagnante.

Pendant les cinq années que ma mère a séjourné à Saint-Benoît, je savais qu'elle était entre bonnes mains, qu'elle était entourée d'amour et d'affection, et que les soins prodigués étaient excellents. Le personnel de Saint-Benoît aime leur travail et cela se voit et se sent. De l'accueil au personnel de maintenance, tous sont dévoués et n'ont qu'un but : le bien-être de leurs résidents. Et, croyez-moi, cela est très important pour nous, membres des familles.

Jointe à cette lettre, vous trouverez, copie de la lettre de remerciements envoyée au personnel du Centre d'hébergement de Saint-Benoît et j'espère que vous conviendrez avec moi à quel point ce sont des personnes très spéciales pour les résidents et pour les familles.

Veillez agréer, Madame, mes salutations les plus sincères.

Joelyne Lapierre

Nos anges gardiens



Certains diront que les anges n'existent pas, moi je crois que oui. Mais... qui sont ces anges?

Les anges se présentent sous des apparences si différentes, ils sont de tous les âges, de tous les sexes. Ils se déguisent en infirmières, infirmières auxiliaires, préposées, thérapeute, animatrice de loisirs, travailleuses à la maintenance, à la réception ou à la cuisine et ont pour nom : Marie-Soleil, Lison, Renée, Nathalie, Lucie, Monique, Nancy, Manon, Valérie, Chantal, Lise Sylvie, Evelyne, Isabelle, Véronique, France, Linda, Jeannine, Rosaire, Carole, Rita, Noëlla, Ginette, Céline, Johanne, Janie et j'en oublie certainement. Mais... où les trouvons-nous?

Et bien, dans un petit paradis appelé « Centre d'hébergement de Saint-Benoît ». Ces anges déploient non pas leurs ailes, mais tout leur amour, amitié, tendresse et affection, non seulement à leurs chers résidents, mais aussi à leur famille. Nos parents deviennent leurs parents et ils les traitent avec grande dignité, respect, beaucoup d'amour et de tendresse, et ce, quelles que soit leur condition. Pour nous, membres des familles, ils sont nos soutiens, nos amis et notre réconfort. Ils sont toujours là pour nos parents et pour nous; ils nous appuient, sans juger, nous soutiennent et nous accompagnent dans les moments difficiles que ce soit par un entretien volé en pleine nuit, un accompagnement en fin de vie de l'être cher, un appel ou tout simplement un regard, un sourire ou un beau gros câlin.

Ils sont incomparables et uniques ces anges. Ils vont au-delà de ce qu'on attend d'eux et je me considère honorée et chanceuse d'avoir eu sur notre chemin, maman et moi, ces merveilleux anges. Je suis heureuse de vous avoir rencontrés, et ce, malgré les circonstances. À vous tous, mes chers anges, je vous dis un gros merci du plus profond de mon cœur et soyez assurés que vos noms et vos visages y resteront à jamais gravés.

Affectueusement,

Joelyne Lapierre

Joyeuses fêtes à tous et toutes!



Tirages des fondations

Fondation du Manoir Saint-Eustache (CHSE)



FONDATION
du Manoir St-Eustache

Prochain tirage :
le 26 janvier 2011

Tirage du 28 juillet 2010

- 2 000 \$ M. François Grenon, de Saint-Eustache
- 300 \$ M. Richard Pierre Vidal, de Laval
- 180 \$ M^{me} Gisèle Morneau, de Deux-Montagnes

Tirage du 25 août 2010

- 2 000 \$ M. Marc Montpetit, de Laval
- 300 \$ M^{mes} Catherine Gaudreau et Élyse Marier, de Terrebonne
- 180 \$ M^{me} Lise Pelletier, de Terrebonne

Tirage du 29 septembre 2010

- 2 000 \$ M^{me} Gabrielle Langevin, de Saint-Eustache
- 300 \$ M^{me} Danielle Fontaine, de Laval
- 180 \$ M^{me} Manon Gaudreault, de Laval

Tirage du 27 octobre 2010

- 2 000 \$ M. Mile Alivojvodic, de Saint-Eustache
- 300 \$ M. Fernand Turcot, de Laval
- 180 \$ M^{me} Murielle Lafleur, de Saint-Eustache

PROCHAINE ÉDITION DU *QUOI DE NEUF...?*

Le 25 février 2010

Date de tombée

Le 11 février 2010

Quoi de neuf...?

est publié

par le Service des communications
du CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes

Envoyez-nous vos articles :

jacqueline_lepoidevin@ssss.gouv.qc.ca

Tél.: 450 473-6811, poste 4107

Télééc.: 450 473-6966

Le journal *Quoi de neuf...?*
est disponible sur le site Web du CSSS,
à l'adresse suivante : moncsss.com



Fondation Hôpital Saint-Eustache



Tirage du 11 août 2010



Félicitations à
madame Estela Solorzano,
heureuse gagnante
du voyage au Panama

Tirage du 8 septembre 2010

- 1 000 \$ M^{me} Manon Villiard
- 350 \$ M^{me} Ann Landry
- 120 \$ M^{me} Madeleine Charrette



Félicitations à
madame Manon Villiard,
heureuse gagnante du 1 000 \$

Tirage du 13 octobre 2010

- 1 000 \$ M^{me} Marie-Josée Lazure
- 350 \$ M^{me} Mélanie Paquet
- 120 \$ M. Stéphane Gingras



Félicitations à
madame Marie-Josée Lazure,
heureuse gagnante du 1 000 \$



Tirage du 10 novembre 2010

Félicitations à
madame Isabelle Tardif,
heureuse gagnante
du voyage à la Costa Del Sol